



**Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues**

SWAPS n° 24



Etat des lieux

La Fédération française d'addictologie fête ses 1 an

par Catherine Loss

Depuis février 2001, 15 associations intervenant dans tous les domaines de l'addiction se sont regroupées au sein d'une Fédération française d'addictologie (FFA). Les politiques de santé publique contre l'alcool, les drogues dites illicites, le tabac et plus largement toutes les substances psychoactives présentent, en effet, une communauté d'action, de réflexion et de problématique. La FFA fait le pari d'apporter des solutions concrètes dans cinq domaines prioritaires et des assises régionales des conduites addictives sont en cours de préparation.

Entretien avec le Dr Alain Morel, directeur médical du Trait-d'Union

Quelle a été l'origine du projet de fédération d'addictologie ?

Quatre associations sont à l'origine du projet de rapprochement : la Société française d'alcoologie (SFA), la Société française de tabacologie (SFT), l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme (ANPA) et l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT). Dès 1999, nous nous sommes rencontrés pour échanger des idées sur nos questionnements, nos objectifs et nos moyens d'action. Nous avons alors décidé de fédérer le plus largement possible les sociétés et/ou associations de lutte contre les diverses formes d'addiction. Aujourd'hui, 15 organisations membres couvrent les différents champs que sont l'alcoolisme, la toxicomanie et la tabacologie. Ces associations se sont entrecroisées au fil de l'histoire ces 30 ou 40 dernières années. Par exemple, certains centres spécialisés dans les soins en toxicomanie sont issus de services d'alcoologie où des lieux communs ont été créés pour ces deux

types d'addiction. Par ailleurs, les différents champs d'intervention dans les hôpitaux ont été réunis (équipes de liaison), de même que les revues scientifiques et certaines disciplines (Mouvement universitaire de psychiatres sur l'addiction).

Quels sont vos objectifs prioritaires et vos moyens ?

Notre objectif est de faire que ce rapprochement soit quelque chose de constructif à la fois pour les patients, les intervenants en toxicomanie et les décideurs politiques qui devraient prendre conscience de notre poids. Nous travaillons actuellement sur cinq axes prioritaires :

-le premier est la mise en place pour l'année 2002 d'assises régionales des professionnels de la prévention des conduites addictives qui auront lieu dans 5 ou 6 régions de France. Durant ces états généraux, l'ANIT fera part des expériences acquises sur le terrain dans les différents champs et la fédération devra définir des objectifs communs dans la prévention de l'ensemble des conduites addictives et non plus seulement de l'abus de cannabis ou d'alcool par exemple. Nous devons également mesurer les besoins en matière de méthodologie et d'évaluation des actions menées.

-le deuxième objectif est une réflexion sur les fondements éthiques des législations sur les substances psychoactives, à la fois en usage simple et en usage dit problématique. Cette réflexion a les mêmes fondements dans tous les champs d'application (alcool, tabac, drogues illicites).

La question est, dans tous les cas, de savoir à quel moment il est légitime d'intervenir, jusqu'où il faut aller et pour quels types de comportements.

Nous menons cette réflexion avec des juristes et des cliniciens.

-le troisième axe de mobilisation est celui de l'enseignement et de la formation des professionnels dans le domaine des addictions. Cela concerne les personnels médicaux mais aussi les intervenants en sciences humaines et sociales.

-un quatrième axe porte sur la recherche dans le domaine des conduites addictives. On peut se poser la question de la création d'une véritable discipline en addictologie en France ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

-enfin, l'amélioration de la recherche va de pair avec la qualité et la reconnaissance des publications scientifiques françaises. Ce cinquième point de mobilisation a pour objectif de mieux coordonner les revues des différentes associations et de développer les échanges internationaux.

Fédération française d'addictologie, 20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris